



GRAND CONSEIL

## **Postulat - 25\_POS\_45 - Yannick Maury et consorts - Pour une stratégie de développement des navettes autonomes sur le territoire cantonal**

### Texte déposé :

L'innovation technologique dans le domaine de la mobilité offre des perspectives prometteuses en matière de durabilité, d'accessibilité et d'efficacité des transports publics. Parmi ces innovations, les navettes autonomes représentent une solution complémentaire aux réseaux traditionnels, notamment pour les dessertes de «□premier et/ou dernier kilomètre□», ou dans des zones à plus faible densité de population et dans lesquelles les lignes régulières de transports publics paraissent inenvisageables.

Dans ce contexte, nous pouvons relever le projet pilote mené par les Transports de la région Morges Bière Cossonay (MBC), dont le l'État de Vaud est membre du conseil d'administration, entre 2017 et 2018 à Cossonay. Ce projet, bien qu'avorté, a mis en lumière l'intérêt possible de telles solutions.

D'autres cantons suisses, ainsi que plusieurs pays de par le monde, s'intéressent déjà de près à cette solution. En effet, la ville de Sion (VS) avait mis en marche deux navettes autonomes entre 2016 et 2021, transportant au total environ 55'000 personnes. Mais les outils d'alors, le cadre légal ou encore les coûts d'exploitation ont eu raison des navettes autonomes, alors que leur bien-fondé et l'intérêt semblent toujours présents tant du côté des autorités de la ville que de CarPostal.

Il est donc essentiel que le canton de Vaud anticipe des besoins et un certain intérêt dans ce domaine. Une réflexion approfondie sur le potentiel, les limites, les coûts, les impacts environnementaux et les besoins réglementaires de telles solutions est aujourd'hui nécessaire pour pouvoir possiblement implémenter cet outil de mobilité lorsque tous les voyants seront au vert.

En effet, à terme le développement des navettes autonomes pourrait notamment renforcer l'offre de mobilité dans les régions périphériques et désenclaver certaines zones rurales, faciliter les connexions avec les nœuds de transports publics (gares, arrêts de bus/tram), encourager le report modal ou encore améliorer l'accessibilité pour les personnes âgées ou à mobilité réduite.

Au vu de ces enjeux, les soussigné·e·s demandent au Conseil d'État de réaliser une étude sur les possibilités (techniques, logistiques, légales...) de déploiement des navettes autonomes dans le canton de Vaud, en s'appuyant notamment sur les enseignements des expériences déjà menées (Cossonay, Sion, etc.) et en identifiant les zones à fort potentiel pour de futurs projets pilotes.

Conclusion : Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

Cosignatures :

1. Alberto Mocchi (VER)
2. Aurélien Demaurex (V'L)
3. Cendrine Cachemaille (SOC)
4. Claude Nicole Grin (VER)
5. Felix Stürner (VER)
6. Géraldine Dubuis (VER)
7. Jean Valentin de Saussure (VER)
8. Jean-Claude Favre (V'L)
9. Kilian Duggan (VER)
10. Laurent Balsiger (SOC)
11. Maurice Gay (PLR)
12. Michael Wyssa (PLR)
13. Nathalie Jaccard (VER)
14. Nathalie Vez (VER)
15. Oleg Gafner (VER)
16. Pierre Fonjallaz (VER)
17. Sébastien Kessler (SOC)
18. Sylvie Podio (VER)
19. Théophile Schenker (VER)
20. Valérie Zonca (VER)
21. Vincent Bonvin (VER)
22. Yann Glayre (UDC)
23. Yolanda Müller Chabloz (VER)